

# Chronique du Grenelle, septembre 2011

Grenelle et éducation au développement durable

mercredi 31 août 2011, par [Yveline Nicolas](#)

**L'éducation et la formation au développement durable, à tous les niveaux, fait partie des décisions du Grenelle de l'environnement, qui affiche l'ambition de « l'intégration et la généralisation des nouvelles connaissances, compétences et comportements indispensables à la mutation de la société vers une économie verte et équitable »...**

Un accord-cadre de coopération pour l'éducation au développement durable a été signé en septembre 2010 entre la direction générale de l'enseignement scolaire et le Commissariat général au développement durable. Les enjeux du développement durable sont intégrés aux programmes scolaires obligatoires, du primaire à la fin du secondaire. Au niveau du collège et du lycée, les classes de 5ème et de seconde sont particulièrement ciblées, avec des programmes de SVT (sciences de la vie et de la terre), géographie et économie.

Les référentiels de formation et de certification des diplômes professionnels évoluent, avec par exemple la filière « *sciences et technologies de l'industrie et du développement durable* » intégrant l'éco-conception, les énergies, l'architecture et la construction. Le « *Plan de mobilisation nationale des métiers et des formations de la croissance verte* » fait évoluer les référentiels de certification des métiers du bâtiment, de l'énergie, de la chimie. L'enseignement agricole met en place des modules obligatoires sur l'impact environnemental. Le référentiel développement durable du Plan Vert de l'enseignement supérieur, expérimenté par une centaine de grandes écoles et une trentaine d'universités « pilotes » se veut participatif, intégrant les associations d'étudiants. Toutes ces démarches s'inscrivent également dans la « *Décennie mondiale pour l'éducation en vue du développement durable* » lancée par les Nations unies pour la période 2005-2014.

## **La pédagogie par la mise en application du développement durable ?**

Les établissements scolaires constituent un lieu privilégié pour acquérir des connaissances tout en les expérimentant concrètement dans le cadre de l'élaboration d'Agendas 21. A la fois ancrés dans un territoire et mettant en jeu de nombreux acteurs (élèves, enseignants, personnels, parents, associations locales, collectivités...), les Agendas 21 scolaires permettent la mise en oeuvre de différentes facettes du développement durable : économies d'énergie, recyclage du papier, alimentation bio, mais aussi aspects sociaux : prévention des discriminations et du décrochage scolaire, accueil des élèves handicapés, actions de solidarité internationale et diversité culturelle. Ces initiatives sont appuyées par le « *Plan de généralisation relatif aux démarches globales de développement durable des établissements scolaires* » et l'appui aux écoles « *en démarche de développement durable (E3D)* ».

Trop souvent l'éducation au développement durable reste centrée sur les seuls aspects environnementaux et les « écogestes », négligeant l'approche par les droits humains et l'analyse critique du modèle économique. Viser une transdisciplinarité entre des démarches d'éducation au développement, d'éducation à la solidarité internationale, à la citoyenneté, à l'égalité femmes-hommes, à la paix et à la non-violence... favoriserait une compréhension « écologique » des interrelations entre toutes les sphères de la vie humaine. L'expérimentation de démarches de médiation, de coopération et d'entraide pourrait être un levier pour revisiter les notions et pratiques à la fois de développement et d'éducation...

## **Ressources éducatives et échanges d'expériences**

« [EDD primaire](#) » propose des ressources et un [concours pour les classes](#). Le site [lewebpedagogique](#) aide à faire un cours ou un exposé sur le développement durable. Créé par l'Ademe « [M ta terre](#) » traite du

réchauffement climatique, des énergies renouvelables et des métiers de « *l'économie verte* ». La Fondation Goodplanet propose chaque année une [exposition](#).

Le [label international d'éducation à l'environnement et au développement durable](#) accompagne les démarches des écoles. Le comité 21 développe une [carte des agendas 21 scolaires](#). Les universités trouveront des informations sur le réseau [campusresponsables](#). L'initiative de Greenpeace [solargeneration](#) vise également à mobiliser les étudiants. Le [Réseau français des étudiants pour le développement durable](#), composé de plus de 80 associations, propose de nombreuses ressources pratiques.

Yveline Nicolas  
Coordinatrice de l'association Adéquations  
[Mail](#)

[Education non-sexiste](#)

---

## **P.-S.**

A consulter sur le site d'Adéquations :

- Rubrique [Education](#)
  - [Centre de ressources en ligne sur l'éducation non sexiste](#)
-